

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 12 MAI 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17.07.2020, donnant délégation de pouvoir à Mr le Président,
- Vu l'article R2122-3 du Code de la Commande Publique.
- Considérant qu'il s'agit de toiles filtrantes sur-mesures pour l'atelier de déshydratation de la station d'épuration de Gap.
- Considérant qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle acquisition mais de l'acquisition d'une pièce détachée pour procéder à la réparation d'un matériel existant;
- Pour des raisons techniques de compatibilité avec le matériel existant, ce marché ne peut être confié qu'à un fournisseur déterminé;
- L'acquisition de cette pièce auprès du fournisseur initial du matériel, la société RAI-TILLIERES, 61270 RAI permet le maintien de la garantie

DÉCISION

Article 1 :

Il est conclu un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour la fourniture de deux toiles filtrantes pour presse de déshydratation de la station d'épuration de Gap avec la société RAI-TILLIERES, 61270 RAI.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un prix de 4628€ HT / 5553.60 € TTC pour un délai de 4 semaines à réception de la commande.
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'Assainissement 2023, en investissement, chapitre 021.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques est chargé de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 12 mai 2023

Le Président



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 14 JUN 2023

Publié ou notifié le : 14 JUN 2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_06_39**
Objet : **Marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour la fourniture de deux toiles filtrantes pour presse de déshydratation de la station d'épuration de Gap avec la société RAI-TILLIERES,**

Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-06-13 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-200067825-20230613-D2023_06_39-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20230613-D2023_06_39-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3336.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20230613-D2023_06_39-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	55 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2023 à 16h32min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2023 à 16h32min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2023 à 16h32min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juin 2023 à 16h32min59s	Reçu par le MI le 2023-06-13